

Un chien pour accompagner les aînés

OUEST-FRANCE - Publié le 19/07/2016



Les résidents du Val de Chevré ont apprécié la présence d'un Labrador d'Handi'chiens et espèrent que ce projet se réalisera avant la fin de l'année. |

La résidence Val-de-Chevré lance le projet Handi'chiens.

Un nouvel animal de compagnie devrait intégrer l'établissement avant la fin de l'année.

La résidence Val-de-Chevré souhaite accueillir, pour le bien-être des résidents, un chien d'accompagnement social.

Catherine Lebon, animatrice coordinatrice et Élodie Pierre, ergothérapeute, montent ce projet. Une formation adaptée, organisée par l'association Handi'chiens est nécessaire.

« Nous sommes donc parties pour un premier stage, au mois de mai, pendant trois jours, à la résidence la Roselière à Kunheim (Haut-Rhin). C'est la première maison de retraite à accueillir un chien d'accompagnement social », expliquent-elles.

L'association, sans but lucratif, Handi'chiens, reconnue d'utilité publique a été créée en France, par Marie-Claude Lebret, une professeure de biologie, en 1989. Son fonctionnement repose sur des dons.

Une aide quotidienne

« Les chiens sont formés afin de devenir des chiens d'assistance pour les personnes en fauteuil roulant, des chiens d'éveil pour les personnes polyhandicapées ou présentant des troubles autistiques, ou encore des chiens d'accompagnement pour des structures médico-sociales. »

Il s'agit de golden retrievers ou de labradors. La présence d'un chien auprès d'une personne âgée a un impact psychique, social et physique. Il devient une source de motivation à agir, il facilite les relations à l'autre. Selon des études, l'animal diminue l'agressivité et le stress, il facilite les soins et réduit la prise de médicament.

« C'est pourquoi ce projet est important pour l'Ehpad de la Bouëxière. Il répond déjà aux valeurs et missions inscrites dans le projet d'établissement », expliquent les chargées du projet.

Un emploi du temps pour le nouveau chien

Le chien accueilli aura un emploi du temps bien précis. Il sera dans la résidence la journée et rentrera le soir chez l'une de ses référentes. Il restera la propriété de l'association Handi'chiens. Le dossier doit être remis à l'association Handi'chiens pour validation.

« Un éducateur canin viendra avec plusieurs chiens, afin de voir celui qui correspond le mieux aux objectifs fixés ainsi qu'à la structure. En novembre, nous partirons en stage d'adaptation et de transmission. À la fin de ce stage, nous recevrons le chien. Nous y apprendrons les 50 commandes nécessaires pour travailler avec lui ».

L'accueil d'un chien d'accompagnement social a un coût. Le prix de ses deux ans de formation s'élève à 14 000 €. À cela s'ajoute, pour l'établissement, l'ensemble des frais d'entretien, des soins et de formation.
« Nous recherchons donc des aides financières afin de nous soutenir dans notre projet. »